



Commune de LA BALME DE THUY

Informations municipales

N° 3
Février 2021

Réaménagement du centre village - Reconstruction du bâtiment communal

➔ Comme vous le savez, le projet majeur de notre commune, engagé depuis plusieurs années, est le réaménagement et la revitalisation de notre centre village. Redonner à tous un lieu où se retrouver, autour d'une activité commerciale qui reprendra vie, et dans un environnement partagé et sécurisé.

Un nouveau bâtiment fait place à notre ancien bar du village.

Cette construction conçue sur trois niveaux, en veillant aux aspects environnementaux durables avec notamment un chauffage par géothermie, sera composée d'une maison d'assistantes maternelles (MAM), d'un bar restaurant et de deux logements. Les aménagements extérieurs permettront une liaison piétonne avec les divers espaces publics et des espaces conviviaux intergénérationnels...

La destruction de l'ancienne fosse de la grange à Fredo permettra de créer une nouvelle aire de jeux pour enfants et accueillera à terme de nouveaux puits de géothermie pour le chauffage de la Mairie. Un nouveau parking en contrebas va être créé sur des parcelles acquises dernièrement.

Le chantier avance selon le planning établi pour une livraison en fin d'année.

Vos élus apportent une attention toute particulière sur la fonctionnalité, l'entretien futur du bâtiment et bien sûr son suivi budgétaire : Coût 1.9 M€ HT

L'appellation Auberge a été décidée pour le restaurant et plusieurs noms ont été envisagés, le conseil souhaite vous les soumettre pour avis :

- Auberge du Géant
- Auberge des Cascades
- Auberge de la Balme
- Auberge de la Plaine du Fier
- Auberge de la Tête à Turpin
- Autre idée ?...



Un coupon réponse à découper ci-dessous à cette intention, **quel nom pour vous ?**

Ou donner votre préférence sur le site www.labalmedethuy.fr



Nom (facultatif) :

Je souhaite que le nom de l'auberge soit :

Auberge

Coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou sur le site internet : www.labalmedethuy.fr

avant le 15 mars 2021



Commune de LA BALME DE THUY

Informations municipales

Entreprises intervenantes :

LOT	ENTREPRISE	LOCALISATION	LOT	ENTREPRISE	LOCALISATION
1 - DÉMOLITION-VRD-TERRASSEMENT	BARRACHIN TP	THÔNES (74)	10 - CHAPES-CARRELAGE-FAÏENCE	SCM	MEYTHET (74)
2 - GROS-OEUVRE	LATHUILLE FRÈRES	SAINT-JEAN DE SIXT (74)	11 - SOLS SOUPLES - PARQUETS	ARTI-SOL	ÉPAGNY (74)
3 - OSSATURE BOIS-CHARPENTE	PATRICK GALLAY	LA BALME DE THUY (74)	12 - PEINTURES INTÉRIEURES	EMP	ÉPAGNY (74)
4 - ÉTANCHEÏTE	MIRABO	PRINGY (74)	13 - MONTE CHARGE	ACAF	EYBENS (38)
5 - MENUISERIES EXTÉRIEURES-FERMETURES	ALPES BOIS	THÔNES (74)	14 - ÉQUIPEMENT CUISINE	VEYRAT EQUIPEMENTS	THÔNES (74)
6 - SERRURERIE	COMETHÔ	THÔNES (74)	15 - CHAUFFAGE-SANITAIRES-VENTILATION	POISSON	PRINGY (74)
7 - ENDUIT DE FAÇADE-PEINTURE EXT	GF FAÇADE	MERY (73)	16 - ÉLECTRICITÉ-COURANTS FAIBLES	HUDRY ELECTRICITE	THÔNES (74)
8 - CLOISONS-DOUBLAGES-PLAFONDS	MASCHIO	THÔNES (74)	17 - ESPACES VERTS	BENOIT PAYSAGE	SERRAVAL (74)
9 - MENUISERIES INTÉRIEURES	COBATEX	TALLOIRES MONTMIN (74)			

Aire de retournement

➔ Création d'une aire de retournement pour les bus, à la sortie du chef-lieu en direction de Salignon. Les cars étant de plus en plus grands et les normes de plus en plus contraignantes...



Verso Coupon réponse

Nom du Restaurant



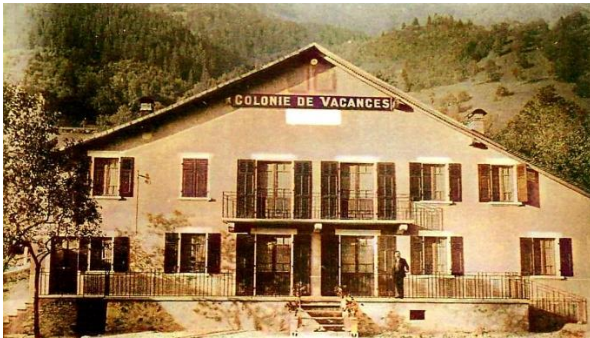


Commune de LA BALME DE THUY

Informations municipales

Colonie

➔ Dans le même esprit, et pour ouvrir des possibilités dans l'avenir de poursuivre l'aménagement du centre village, nous avons fait valoir notre droit de préemption et acquis les bâtiments de l'ancienne colonie pour la somme de 446 000 €. En effet, cet espace au cœur du chef-lieu va permettre d'envisager un aménagement global du site avec les parcelles communales limitrophes. L'appartement à l'arrière du bâtiment a été rénové et il vient d'être loué.



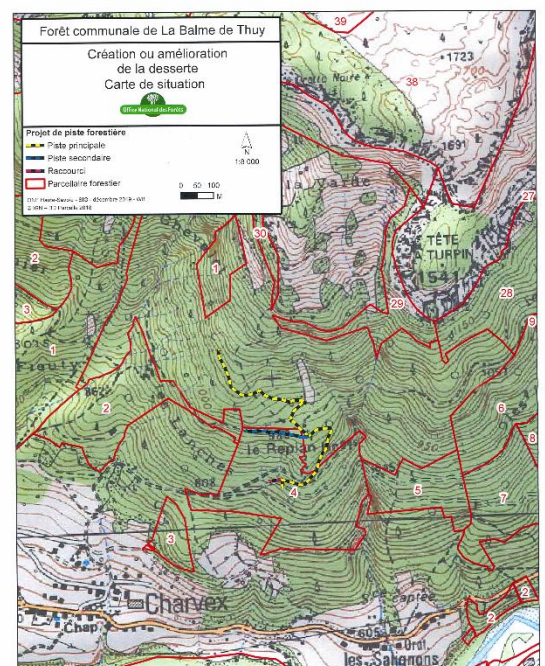
Aménagement de la Plaine du Fier par le Département et la CCVT

➔ Les sentiers sont presque terminés, les travaux du cheminement piéton à Morette avec sa passerelle doivent reprendre fin mars. La vitesse à Morette et notamment à proximité de la grotte de Lourdes devra être limitée, le passage en zone « agglomération » permettra la création d'écluses afin d'améliorer de la sécurité des piétons. Dans le cadre des aménagements de portes d'entrée de la plaine du fier, des toilettes seront créées au City stade et des tables de pique-nique seront installées.



La Forêt

➔ Nous continuons à améliorer les conditions de maîtrise et d'accès à notre forêt, élément de protection majeur pour notre commune, qui doit être entretenue. Les autorisations et le soutien financier important de la Région, du Département et de l'Europe vont nous permettre la réalisation du deuxième tronçon de la piste forestière à Charvex (projet mixte public/privé).





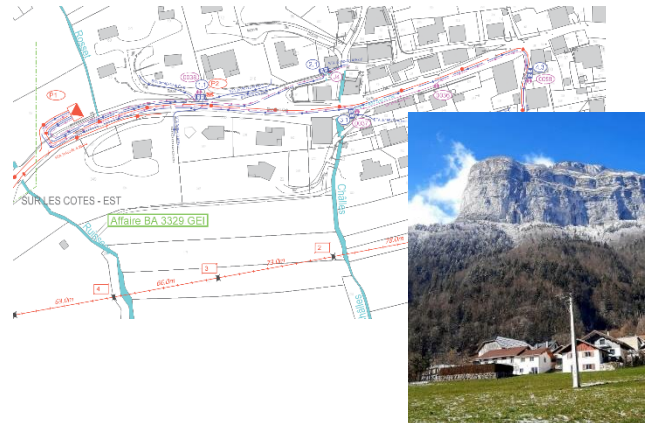
Commune de LA BALME DE THUY

Informations municipales

Travaux d'enfouissement de lignes électriques

➔ La Régie (RET) va poursuivre son programme d'enfouissement de la ligne électrique 20 000 V (poteaux béton). C'est un vrai plus pour notre environnement communal.

Cela va impliquer la création d'un nouveau transformateur (à proximité de la nouvelle aire de retournement) et d'une tranchée sur la route départementale (de chez Fonfon à la route de la rigole). Travaux prévus pour le mois de mars.



Dénomination des rues

➔ Elle n'est pas oubliée, il y a eu un problème lors de la livraison des poteaux, cet incident a retardé la pose, elle devrait pouvoir se finaliser au printemps.

Social

➔ Comme chaque année, nous avons pensé à nos Aînés de plus de 80 ans en leur apportant une corbeille garnie (gourmandises sucrées, salées...), c'est l'occasion de prendre de leurs nouvelles, un petit moment agréable, appréciable particulièrement en cette période. Comme la crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser un repas à l'automne, nous avons aussi pensé à ceux qui habituellement participent à cette manifestation.

Règles du savoir-vivre ensemble

➔ Dans un but environnemental et de respect de tous, nous demandons que la gestion des **carcasses de voitures** et de **véhicules ventouses** tant sur le domaine public que privé soit prise en compte individuellement par les propriétaires.

Dans un autre domaine, nous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder, immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des **déjections canines** sur tout le domaine public communal.

Divers

➔ Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits à notre système d'alerte par SMS, et souhaitent le faire, un lien : www.labalmedethuy.fr

L'équipe municipale

De gauche à droite :

GESLIN Doriane
BASTARD-ROSSET André
CHABRIER Christian
BARRACHIN Anne-Marie
DONZEL Maryse
AVET-FORAZ Emilie
ANDARELLI Marie
BARRUCAND Pierre
DÉLEAN Pierre
MARTINOD Agnès
LARUAZ Francis

